

COMMUNE DE CATENAY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 juin 2020

L'an deux mil vingt, le jeudi quatre juin à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué le 26 mai 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Norbert CAJOT, Maire.

Présents : CASTELAIN Mathieu, CAUVILLE Philippe, CUVILLY Didier, DONCKELE Chantal, DOUBLET Alain, FLEURY Jean-Claude, GUENET Marie, GOSSE Sophie, OLIVIER Alain, PHILIPPE Éric, CATHELINE Delphine, ROBIN Patrick, HELLUIN Christine

Absents excusés : QUINTARD Isabelle

Procuration : QUINTARD Isabelle donne procuration à CAJOT Norbert

Secrétaire de séance : Mme Chantal DONCKELE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de votants : 15

Désignation des membres des commissions

M. le Maire indique qu'il est président de chaque commission.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, nomme :

Au CCAS :

Chantal DONCKELE, Alain OLIVIER, Marie GUENET, Christine HELLUN, Patrick ROBIN, Sophie GOSSE, Jean-Claude FLEURY

Extérieurs :

Brigitte LANGLOIS, Odile LEBOUCHER, Claudine PREVOST, Gilbert SOUTIF, Gilbert SURAIS, Maryse TREHIN, Josiane CUVILLY

A la commission « Finances » :

Chantal DONCKELE, Alain OLIVIER, Éric PHILIPPE, Mathieu CASTELAIN, Marie GUENET, Alain DOUBLET, Philippe CAUVILLE, Patrick ROBIN, Christine HELLUIN

A la commission « Informations » :

Alain OLIVIER, Éric PHILIPPE, Mathieu CASTELAIN, Jean-Claude FLEURY, Delphine CATHELINE

Extérieur :

Patrice LAURENT

Pour la Liste Electorale :

Titulaire : Sophie GOSSE

Suppléant : Patrick ROBIN

Représentante du Préfet : Brigitte LANGLOIS

Représentante du Procureur : Monique CAJOT

A la commission « Travaux, Voirie, Espaces Verts » :

Éric PHILIPPE, Alain DOUBLET, Philippe CAUVILLE, Patrick ROBIN, Jean-Claude FLEURY, Didier CUVILLY, Mathieu CASTELAIN, Sophie GOSSE, Christine HELLUIN

A la commission « Fêtes et Cérémonies » :

Chantal DONCKELE, Alain OLIVIER, Marie GUENET, Sophie GOSSE, Christine HELLUIN, Jean-Claude FLEURY, Didier CUVILLY

A la commission « Urbanisme » :

Eric PHILIPPE, Mathieu CASTELAIN, Chantal DONCKELE, Jean-Claude FLEURY, Philippe CAUVILLE, Didier CUVILLY

Au Conseil Municipal des Jeunes :

Alain OLIVIER, Isabelle QUINTARD, Delphine CATHELINE, Marie GUENET, Eric PHILIPPE, Didier CUVILLY, Jean-Claude FLEURY

Désignation des membres de la Commission Appel d'Offres

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, nomme les membres suivants pour la Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires :

Chantal DONCKELE, Alain OLIVIER, Sophie GOSSE

Suppléants :

Jean-Claude FLEURY, Philippe CAUVILLE, Didier CUVILLY

Désignation des délégués des Syndicats

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, nomme les conseillers suivants pour être délégué titulaire et suppléant dans les syndicats ci-dessous :

Syndicat	Titulaire	Suppléant
CCICV	- Norbert CAJOT	- Chantal DONCKELE
SIVOS des Trois Vallées	- Norbert CAJOT - Alain OLIVIER	- Delphine CATHELINE - Alain DOUBLET
SIVOSS de Buchy	- Alain OLIVIER - Sophie GOSSE	- Isabelle QUINTARD
SIAEPA	- Norbert CAJOT - Philippe CAUVILLE	- Chantal DONCKELE
SDE76	- Jean-Claude FLEURY	- Didier CUVILLY
AIPA	- Chantal DONCKELE - Marie GUENET	
Mission Locale	- Norbert CAJOT	
ADMR	- Chantal DONCKELE	
Entraid' Alimentaire	- Sophie GOSSE	

AGEDI	- Eric PHILIPPE	
CLIC	- Isabelle QUINTARD - Alain OLIVIER	- Christine HELLUIN - Norbert CAJOT-
Défense	- Jean-Claude FLEURY	- Didier CUVILLY
Les Feuilles d'Automne	- Norbert CAJOT	
ADICO	- Eric PHILIPPE	- Mathieu CASTELAIN

Délibération : Expert mandaté sur la propriété de M. Dufour

M. le Maire indique au conseil municipal qu'il a fait appel au tribunal administratif de Rouen pour mandater un expert sur la propriété de M. Dufour Gérard située au 1138, rue des Châtaigniers pour un risque de péril imminent car plusieurs tôles de ses bâtiments étaient en train de se décrocher avec les coups de vent à répétition qu'il y a eu cet hiver.

Cet expert est venu le lundi 18 mai 2020 en convoquant les 2 parties, soit la Commune et M. Dufour.

Il a établi un rapport pour faire réaliser par M. Dufour des travaux d'urgence avant le 28 mai 2020.

Les travaux ont été réalisés dans la semaine du 18 mai 2020.

Mandater un expert est payant. Nous avons reçu la copie de la facture qui est de 766.92€ TTC.

Celle-ci doit être payée par la commune mais nous devons envoyer un titre à M. Dufour pour nous rembourser cette somme.

M. le Maire demande au conseil municipal de payer la facture à réception de celle-ci et de demander son remboursement à M. Dufour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de payer la facture du tribunal administratif de Rouen d'un montant de 766.92€ à réception de celle-ci ;
- de demander le remboursement de cette facture à M. Dufour et
- donne autorisation à M. le Maire de mandater la facture, d'émettre le titre et de signer tout document afférent à cette affaire.

Fait et délibéré ce jour,

Le Maire,
Norbert CAJOT